



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROGRAMME NATIONAL MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA -
PNMLS
SECRETARIAT EXECUTIF NATIONAL

ROLES ET RESPONSABILITES DE SECTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE
DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE
SIDA

2014-2017

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique National de lutte contre le sida pour la période de 2014 à 2017, et conformément à l'Ordonnance présidentielle n° 11/023 du 18 mars 2011 modifiant et complétant le Décret n° 04/029 du 17 mars 2004 portant création du PNMLS, il est nécessaire de mieux préciser les rôles et responsabilités des différents secteurs prioritaires tels que retenus actuellement dans la réponse nationale au VIH et au sida.

Ce document se veut un outil indispensable pour les différents acteurs engagés dans la riposte au VIH et au sida en RDC. Au-delà des rôles et responsabilités des secteurs qu'il définit, il précise les acteurs, le ministère lead et les principales interventions pour chacun des secteurs prioritaires afin de mieux contribuer aux résultats retenus.

Sa finalité est d'orienter et d'ajuster la réponse multisectorielle au vu de l'avantage comparatif de chacun des secteurs engagés dans la lutte contre l'infection à VIH et favoriser ainsi une synergie d'actions à tous les niveaux.

II. ROLES ET RESPONSABILITES DES SECTEURS

1. Secteur Santé

Le secteur couvre l'ensemble des interventions de la lutte contre le VIH et le sida qui touchent à l'exercice de la profession par les prestataires de soins de santé. Il comprend la prévention de l'infection à VIH en milieu de soins incluant les prestataires (Médecins, infirmiers, techniciens de laboratoire, anesthésistes, réanimateurs, radiologues,...), personnes œuvrant en milieu de soins (filles et garçons de salles, gardiens, préposés à l'entretien,...) ainsi que les clients et patients fréquentant les services de soins.

Le secteur santé, par conséquent, dépasse les limites du Ministère de la Santé Publique et couvre toutes les activités d'offre de services de soins à la population définies selon les orientations du plan de développement sanitaire.

Les structures d'offre de services de soins incluent le public (Ministère de la Santé Publique et autres Ministères) offrant les services de santé, les privés lucratifs et non lucratifs, les structures communautaires et confessionnelles...

Le leadership pour ce secteur est sous la conduite du Ministère de la Santé Publique. Ce secteur offre donc à la population de services de santé ayant trait à la lutte contre le VIH dans un contexte intégré. Il a pour responsabilité de :

- Elaborer et valider (avec le concours de tous les acteurs du secteur) les normes et directives en matière de lutte contre le VIH et sida dans les domaines qui touchent la couverture en service de santé, la prévention en milieu de soins, l’offre de service de qualité en matière de prévention et prise en charge de l’infection à VIH ;
- Offrir les services de santé de prévention (la communication adressée aux prestataires de soins et utilisateurs de services de santé, les Conseils et Dépistage, prévention et prise en charge des IST, la sécurité transfusionnelle et précautions universelles, soins et traitement liés à l’infection à VIH, etc.)
- Intégrer en collaboration avec le secteur éducation particulièrement le Ministère de l’Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel les enseignements portant sur la lutte contre le VIH, dans le cursus de formation des infirmiers du niveau d’études secondaires;
- Collaborer avec le Secteur de l’Education National (Enseignement Supérieur et Universitaire, Enseignement primaire, secondaire et professionnel) pour l’intégration des programmes de formations spécifiques en matière de lutte contre le VIH ;
- Garantir l’approvisionnement en médicaments ainsi que d’autres intrants médicaux et non médicaux indispensables pour l’offre de services de qualité à l’ensemble des acteurs de son secteur,
- Garantir l’assurance qualité des médicaments et autre intrants requis pour la lutte contre le VIH et le sida en collaboration avec d’autres services spécialisés ;
- Assurer le suivi et l’évaluation des interventions de la lutte contre le Sida par le canal du Ministère lead (Ministère de la Santé Publique)
- Assurer la conduite de la recherche opérationnelle en collaboration avec le secteur de la recherche scientifique et technologique.
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS

Les différentes composantes du secteur de la santé

Cibles	Sites d’intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l’implémentation des interventions
Prestataires de soins des structures sanitaires publics, confessionnels, privés lucratifs et non lucratifs : Médecins Infirmiers, TL, Radiologue, FS, GS, Pharmaciens, Techniciens d’assainissement	Structures d’offre des services de soins de santé publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	- Prévention de la transmission du VIH en milieu de soins - Prise en charge des accidents d’exposition au sang(AES) - La prise en charge médicale, nutritionnelle et psycho-sociale des PVIH	1° Le Ministère de la santé Publique: les prestataires de soins dans les structures intégrées du ministère de la santé à différents niveau de la pyramide, les bénéficiaires de services offerts par ces structures, les acteurs	Le Ministère de la santé : – Elaboration et validation des normes et directives en matière de l’offre de services de lutte en milieu de soins, – Réhabilitation/construction des infrastructures et leur équipement,

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Animateurs des Organisations à base communautaires agissant en milieu de soins : Pairs éducateurs, Relais communautaires(RECO)	<ul style="list-style-type: none"> - Les organisations à assise communautaires pour la santé : CODESA, - Les services conviviaux des jeunes et des femmes offrant les services de soins de santé, - Les organisations communautaires qui offrent les services de prise en charge, de conseils et dépistage... 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention <ul style="list-style-type: none"> • IEC • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> • <i>CDV communautaires</i> - Prise en charge <ul style="list-style-type: none"> • <i>La prise en charge médicale psychosociale et nutritionnelle ainsi que les soins de santé administrés à domicile</i> 	<p>communautaires rattachés à ces structures, les tradipraticiens, les prestataires des centres de médecine sportive.</p> <p>2° Le Ministère de l'ESU : les cliniques universitaires et structures d'offre de services de soins rattachés à l'ESU (les prestataires de soins dans les structures intégrées du ministère de l'ESU à différents niveau, les bénéficiaires de services offerts par ces structures, les acteurs communautaires rattachés à ces structures)</p> <p>3° Le Ministère des Affaires sociale : les cibles en rapport avec les services médicaux des affaires sociales</p> <p>4° Ministère de la Défense : les hommes, les femmes en uniforme et leurs dépendants (les prestataires de soins dans les structures intégrées du ministère de la défense à différents niveau, les bénéficiaires de services offerts par ces structures, les acteurs communautaires rattachés à ces structures)</p> <p>5° Ministère de l'Intérieur et de la sécurité : Les policiers, policières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources sectorielles - Formation en cours d'emplois des acteurs de mise en œuvre en matière de LCS - Rendre compte sur l'évolution de la lutte au sein du secteur - S'assurer de la qualité des interventions au sein du secteur - Garantir la formation sur le LCS aux acteurs formés dans les IEM - Approvisionnement en intrants, médicaments et consommables de base en rapport avec la lutte ainsi que l'assurance qualité <p>Toutes ces responsabilités se font avec la participation des autres Ministères et acteurs du secteur et doivent tenir compte de spécificités au sein du secteur.</p> <p>Les autres Ministères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'accomplissement des responsabilités du Ministère de la santé - Appliquer les normes et directives définies dans le cadre de la politique nationale de commun
Les demandeurs de soins en milieu d'offre de services de soins de santé, les clients pour les services de conseils et dépistage, de planning familial, de la CPN	Structures d'offre des services de soins de santé publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> -Prévention de la transmission du VIH en milieu de soins (<i>Prévention de l'infection à VIH: CDV/DCIP, Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs, IEC, PEC des IST</i>) - Prise en charge des accidents d'exposition au sang(AES) - La prise en charge médicale, nutritionnelle et psycho-sociale des PvVIH 		
Femmes enceintes séronégatives et leurs conjoints	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prévention de l'infection à VIH: CDV/DCIP, Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs, IEC, PEC des IST</i> 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Femmes enceintes séropositives et leurs conjoints	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<p>- Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Prévention de l'infection à VIH: CDV/DCIP, Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs, IEC, PEC des IST</i> - <i>Prise en charge des femmes enceintes séropositives : Prophylaxie IO, Prophylaxie ARV pour les femmes, Traitement ARV, PEC Psychologique, double protection PF</i> 	<p>et leurs dépendants, les agents des autres services du Ministère</p> <p>N.B : Les services publics, communautaires, privés et des entreprises d'offre de soins sont des entités opérationnelles du secteur de la santé. </p>	<p>accord avec le Ministère de la santé,</p> <p>—</p>
Enfants exposés	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<p>- Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prophylaxie ARV chez les enfants exposés</i> • <i>Dépistage précoce du VIH</i> • <i>Allaitement protégé</i> <p>- Prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Traitement des enfants infectés aux ARV</i> 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions		
Personnes non infectées par le VIH qui utilisent le service ...	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en charge correcte des IST</i> • <i>Dépistage conseil initié par le prestataire</i> • <i>IEC</i> • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> • <i>Mise en application des mesures de précautions universelles et la gestion des déchets biomédicaux</i> - Prise en charge <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en charge des cas de survivants des violences sexuelles</i> • <i>Prise en charge des accidents d'exposition au sang</i> 				
Personnes infectées par le VIH	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, CS, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge Médicale : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prise en charge des IO</i> • <i>Prise en charge par les ARV</i> • <i>Prise en charge des co-morbidités</i> • <i>Suivi biologique et biochimique</i> • <i>Prise en charge nutritionnelle</i> - Prise en charge psychologique 				
Personnes malades qui nécessitent une transfusion sanguine	Structures sanitaires publiques, privées et confessionnelles: CU, HP, HGR, Polycliniques, Centres Médicaux, Centres Hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qualification du sang aux 4 marqueurs biologiques principaux</i> - Soutien : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Installation des banques de sang</i> 				

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Cadres des coordinations provinciales, de la direction nationale et du Ministère de tutelle	Ministère de la santé Secrétariat Général Direction Nationale DPS BPC BCZS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la lutte : <ul style="list-style-type: none"> • Production de l'information stratégique ; • Services de laboratoires nécessaires et adaptés à la lutte contre le VIH/SIDA • Gestion des approvisionnements et stock médicaments • Coordination de la lutte au sein du secteur de la santé : Planification, supervision, suivi, évaluation • Développement des ressources humaines pour la lutte 		
Tradipraticiens	Cabinet de consultation	Prévention de l'infection à VIH: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 	-	-
Les jeunes scolarisés et non scolarisés	Centre des jeunes Ministère de l'éducation et ESU	Prévention de l'infection à VIH: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs Promotion du CDV	-	-

2. Secteur Défense et Sécurité

Ce secteur couvre les différents services ayant en charge la défense et la sécurité, il s'agit de services des armées, de services de la police, les services d'immigration et l'administration territoriale ainsi que l'ensemble de services de ministère ayant en charge la défense et la sécurité.

Il est sous le leadership du Ministère de la défense nationale et des anciens combattants

Il importe de signifier que ce secteur comprend le ministère de la défense et anciens combattants ainsi que celui de l'intérieur et sécurité qui jouent un rôle clé dans l'offre de services de santé. A ce titre il bénéficie de mêmes avantages pour l'offre de services de lutte contre le sida. L'offre des services de soins relève du secteur santé. Il va de soi que l'organisation de la lutte, menées dans ces entités ministérielles est de la responsabilité du secteur santé. L'ensemble des interventions de l'offre de services de santé sera mesuré comme faisant parti dans l'ensemble « secteur santé ».

Toutefois, l'offre de services devra tenir compte de certaines spécificités liées aux services notamment de l'armée et anciens combattants ainsi que de la police (contexte de mobilité de troupes, le contexte de front en situation de guerre, la dispersion de campement)

Outre ces interventions sur l'offre de services de soins de santé, le secteur mettra en œuvre d'autres actions qui toucheront ses cibles et pour lesquelles il rendra compte directement au secrétariat exécutif, il s'agit de :

- Organiser les activités de prévention contre le VIH et sida (communication pour le changement de comportement, la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre, promotion et utilisation de préservatifs) au bénéfice des cibles internes,
- Offrir les services de soins de lutte contre le VIH et sida aux différentes cibles internes du secteur (hommes et femmes en uniformes, policiers, agents d'immigration, cadres et agents de l'administration territoriale ainsi que leurs membres de familles) selon les normes édictées par le secteur santé;
- Offrir les services d'atténuation de l'impact aux cibles internes du secteur ;
- Rendre compte au secteur santé sur l'offre et utilisation de service de santé, au secteur social sur la protection et prise en charge des OEV ;
- Rendre compte au secrétariat exécutif du programme de la marche des activités de la prévention menées par le secteur ;
- Assurer le financement de la lutte dans le secteur.
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS sur le fonctionnement du Secteur

Les différentes composantes du secteur défense et sécurité

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Armée: a) Militaires, b) Familles des militaires, c) Anciens combattants d) Personnels civils travaillant dans le ministère	<ul style="list-style-type: none"> - Les bureaux des régions militaires - Structures de soins pour l'armée, - Régiments, - Garnisons, - Camps militaires, - Ecoles militaires, - Académies militaires et - Centres d'inscription 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prévention des IST</i> • <i>CCC/IEC</i> • <i>PTME</i> • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> • <i>Promotion DBS & Fidélisation des donateurs bénévoles</i> 	<p>1° Le Ministère de la défense : les Militaires, les Familles des militaires et leurs dépendants, les Anciens combattants et les personnels civils travaillant dans le ministère</p>	-
Police: <ul style="list-style-type: none"> - Policiers, - Familles des policiers, - Policiers Retraités, - Personnels civils de la police, - Orphelins 	<ul style="list-style-type: none"> - Les bureaux d'inspections provinciales et des districts - Les antennes, - Les sites résidentiels, - Structures de soins pour les policiers, - Les unités, - Les camps, - Les centres d'inscription, - Les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Violence basée sur le genre <ul style="list-style-type: none"> • <i>Sensibilisation sur la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre</i> • Le soins à domicile de PvVIH et le soutien aux OEV et PvVIH 	<p>2° Le Ministère de la sécurité :</p> <p>Pour la police : les policiers, leurs familles et dépendants, les retraités et personnels civiles de la police, Orphelins</p> <p>Pour les services de sécurité : DGM: <ul style="list-style-type: none"> - Agents de DGM, Retraités </p>	
DGM: <ul style="list-style-type: none"> - Agents de DGM, - Retraités 	Milieu Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention <ul style="list-style-type: none"> • <i>IEC</i> • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> 	<p>Territoriale: Agents et cadres de la territoriale : AT, CPE, Chefs de secteurs, Chefs de Groupements</p>	
Territoriale: <ul style="list-style-type: none"> - Agents et cadres de la territoriale : AT, CPE, Chefs de secteurs, Chefs de Groupements 	Milieu Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention <ul style="list-style-type: none"> • <i>IEC</i> • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> 	<p>ANR: Les agents et cadres des services de renseignement</p>	

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
ANR: - Les agents et cadres des services de renseignement	Milieu professionnel	- Prévention <ul style="list-style-type: none"> • <i>IEC</i> • <i>Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs</i> 		

3. Secteur Social

Couvre les interventions liées à la socialisation de PvVIH, PA et autres personnes vulnérables

Le secteur est sous le leadership du Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale et comprend en outre le Ministère de l'Emploi, du travail et de la Prévoyance sociale ainsi que le Ministère en charge de la Fonction Publique

Ce secteur a la charge de garantir une harmonie de vie sociale et économique au bénéfice de personnes affectées, personnes vivant avec le VIH et victimes de violences sexuelles ainsi qu'assurer la lutte contre le VIH et le sida en faveur de personnes vulnérables du secteur social (les personnes vivant avec handicap, les enfants de la rue, les personnes en situation d'urgence,...)

Ce secteur a également la charge de promouvoir la productivité et la rentabilité des entreprises à travers les actions qui visent à assurer une lutte contre le VIH et le sida de manière effective et efficace en milieu de travail. Il prend en compte les secteurs formels et Informel.

Il a pour responsabilités de :

- Assurer l'accès à une source de revenu aux personnes vivant avec le VIH, les survivants de violences sexuelles, les personnes affectées dont les OEV ;
- Assurer une prise en charge holistique des OEV en collaboration avec les autres secteurs offrant les éléments du paquet de prise en charge ;
- Offrir les services de prévention, soins, traitement et soutien de lutte contre le VIH et sida aux différentes cibles internes du secteur (OEV, VVS, PVVIH) selon les normes édictées par le secteur santé;
- Rendre compte au leader de secteurs respectifs de la marche des activités selon les règles qui régissent le suivi et évaluation ;
- Rendre compte au secrétariat exécutif du programme à tous les niveaux (national, provincial et local) de la marche des activités spécifiques au secteur.
- Veiller à l'application des dispositions de la convention collective relative à la lutte contre la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH en milieu du travail ;
- Assurer les activités de prévention dans le secteur informel notamment auprès des exploitants artisanaux de minerais, les artisans et autres acteurs,...
- Organiser le milieu de travail de manière à réduire la propagation du VIH en milieu de travail par la définition des politiques, normes et directives y relatives ;
- Offrir les services de prévention, soins, traitement et soutien de lutte contre le VIH et sida aux différentes cibles internes du secteur (agents, cadres et membres de leurs familles) selon les normes édictées par le secteur santé;
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS et aux leaders des secteurs respectifs de la marche des activités selon les règles qui régissent le suivi et évaluation.

Les composantes du secteur social

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
OEV	Institutions scolaires, orphelinats et familles d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge holistique : Scolarisation des OEV, Prise en charge médicale des OEV... - Prévention de l'infection à VIH et des IST chez les OEV : CDV et distribution des préservatifs 	<p>1° Le ministère des affaires sociale et actions humanitaires : les orphelins et autres enfants vulnérables (handicapés, enfants en rupture familiale), les personnes de troisième âge, les populations en situation d'urgence.</p> <p>2° Le Ministère de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale : les travailleurs du Ministère et des différentes entreprises publiques et privées ainsi que leurs dépendants,</p> <p>3° Le ministère de la fonction publique : les travailleurs du ministère de la fonction publique.</p>	<p>Ministère des affaires sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Elaborer et vulgariser la politique en matière de la protection sociale – Elaborer et vulgariser la politique en matière de prise en charge des OEV et personnes de troisième âge, <p>Ministère de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Elaborer la politique en matière de lutte contre la discrimination et la stigmatisation en milieu du travail ; – Veiller à l'application de la disposition antidiscriminatoire inscrite dans la collective interprofessionnelle <p>Ministère de la fonction publique :</p>
Personnes infectées	Ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge psycho sociale - Réinsertion socio économique 		
Les travailleurs et leurs dépendants	Milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention de l'infection à VIH et des IST - Lutte contre la stigmatisation et la discrimination en milieu de travail 		
Personnes affectées	Ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge psycho sociale - Appui socio économique 		
Survivants des violences sexuelles	Structures sanitaires, services judiciaires, structures d'APS	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge médico sanitaire - Prise en charge psycho sociale - Réinsertion socio économique 		
Personnes vivants avec handicap	Centres pour handicapés	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - CDV 		
Personnes à risque: Jeunes, enfants de la rue, PS/HSH/FHS	Centres conviviaux des jeunes et des femmes, Orphelinats, sites de regroupement des enfants de rue	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - CDV 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Apprenants et apprentis	Centre d'alphabétisation Centre de promotion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - CDV 		
Personnel du Ministère des affaires sociales et action humanitaires et des structures dépendantes (Cabinet et agents)	Milieu professionnel, ONG et associations, confessions religieuses	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs 		
Agents et cadres du Ministère de la Fonction Publique	Milieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Orientations CDV 		
Membres des organisations syndicales de l'administration publique	Milieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs 		
Agents et cadres du Ministère de l'ETPS et des services connexes (OCEP, ENA, CTRAP, Cellule recensement)	Milieux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs 		
Personnes en situations d'urgence: déplacés de guerre et autres	Camps de regroupement des déplacés et des réfugiés, sites d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don du sang - Atténuation de l'impact socio économique 		

4. Secteur de Transport et voies de communication

Le secteur de transport et voies de communication est sous le leadership du Ministère ayant en charge le transport et les voies de communication sous sa responsabilité.

Il coordonne les interventions de la lutte contre le VIH et le sida au sein de son secteur pour les activités relevant directement de ses responsabilités, comme définies dans la suite, et collabore avec les autres secteurs dans l'implémentation des activités qui leur sont spécifiques et qui touchent aux cibles définies pour ce secteur.

Les responsabilités et rôles ci après sont reconnus au secteur dans la lutte contre le VIH :

- Contribuer à la disponibilité des médicaments, intrants médicaux et non médicaux ainsi les équipements nécessaires à la lutte par leur acheminement vers les sites de leur utilisation ;
- Prévenir la transmission du VIH et sida auprès de cibles qui lui sont dévolues à travers : (i) la communication pour le changement de comportement et la distribution de préservatifs, (ii) la prévention de la transmission des IST, (iii) l'orientation des cibles vers l'utilisation de service de conseil de dépistage volontaire, (iv) la promotion du don bénévole du sang ;
- Atténuer l'impact socio-économique lié à l'infection du VIH par la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et leurs dépendants travaillant au sein du secteur ainsi que les utilisateurs de différents moyens de transport que le secteur offre ;
- Assurer la coordination intra sectorielle ;
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS sur le fonctionnement du Secteur.
- Certaines entreprises du secteur et organes peuvent dans le cadre de l'appui social à leurs agents et dépendants leur offrir les services de soins dont la responsabilité relève du secteur santé. A ce titre, le secteur contribuera aussi à l'approvisionnement en médicaments, intrants médicaux et non médicaux ainsi que l'acquisition des équipements spécifiques à la lutte en conformité avec les orientations définies par le secteur santé ;
- Les organes du secteur qui offrent les services dont la responsabilité incombe à d'autres secteurs sont tenus à rendre compte au secteur dont il est question du déroulement des interventions et collaborer ainsi aux actions de supervisions, suivi et évaluation organisées à cette fin.

Les composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les agents et cadres du Ministère de TVC	Milieu Professionnel	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV Atténuation de l'impact : <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail 	Le Ministère de Transport et voies de communication : —	
Les travailleurs de service de montage et de maintenance des engins de transport	Garages des entreprises spécialisées dans le montage et l'entretien des engins	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs Atténuation de l'impact : <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail 		
Les transporteurs et membres des équipages aéroportuaires, maritimes et des voies ferrées	Aéroports, Gares et ports	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV Atténuation de l'impact : <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les Truckers et Chauffeurs des taxis, taxis bus, taxi moto et Vélo taxis	Arrêts de Bus et Taxis	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		
Les passagers sur les transports individuels et en commun	Arrêts de Bus, arrêts des taxis	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		
Les manutentionnaires et dockers aux Gares, ports, Aéroports et Arrêts de bus	Gares, ports, Aéroports et arrêts de bus et taxis	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		
Les touristes et voyageurs en mission	Hôtel, Motel, Restaurant	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		
Les Travailleurs sur les sites des grands travaux	Chantiers	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CD 		

5. Secteur Agriculture et Développement Rural

Le Secteur de l'Agriculture et du Développement Rural joue un rôle primordial dans l'appui à la prise en charge nutritionnelle de personnes vivant avec le VIH et les personnes affectées.

De ce fait en collaboration avec le secteur santé et sociale, il participe à l'autonomisation des PvVIH et PA à travers la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles et la sécurité alimentaire.

Le secteur assure l'appui au financement des activités génératrices de revenus.

Il organise les services de prévention en faveur des employés (secteur formel), et des travailleurs du secteur informel (via des initiatives communautaires)

Il doit rendre compte du fonctionnement du secteur au Secrétariat Exécutif National du PNMLS.

Les composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les agents et cadres du secteur : Membres du Cabinet du Ministre, SG (Directions, services nationaux, centres agricoles), Membres des programmes et projets	Milieu professionnel	<p>Prévention de l'infection à VIH et des IST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion au don bénévole de sang <p>Atténuation de l'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la sécurité alimentaire des PVVIH - Autonomisation des PA et OEV pour les AGR - Disponibilité des intrants des cultures pour PVVH et OEV 	Le Ministère ayant en charge l'agriculture et le Développement Rural :	-
Agriculteurs, maraichers	Villages et sites de travail	<p>Prévention de l'infection à VIH et des IST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les pêcheurs et mareyeurs	Villages et sites de travail	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		
Pisciculteurs et éleveurs	Villages et sites de travail	Prévention de l'infection à VIH et des IST : <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		
Transformateurs des produits agricoles et de chasse	Villages	Atténuation de l'impact : <ul style="list-style-type: none"> - Appui nutritionnel aux PVVIH 		
Les travailleurs sur les routes de desserte agricole	Chantiers	Prévention de l'infection à VIH et des IST : <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		
Animateurs du MAPE : superviseurs et moniteurs	Sites agricoles	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		
Animateurs de base communautaires agricoles	Sites agricoles	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		
Les petits commerçants acheteurs des produits agricoles	Arrêts, gares, ports et Beach	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV et PTME 		

6. Secteur Education,

Ce Secteur couvre l'ensemble des interventions qui touchent à la formation formelle et non formelle des intervenants dans la lutte, l'encadrement de la jeunesse ainsi que l'implémentation des activités de la lutte contre le VIH/sida dans les milieux qui prennent en charge la jeunesse.

Le secteur Education est sous le leadership du Ministère ayant en charge l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

Il comprend les Ministères de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale ainsi que le Ministère de la Jeunesse, sports et loisirs.

Les Ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ont pour principale vocation d'éduquer et de former les congolais afin d'assurer un bon fonctionnement de la République.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel veillera à l'intégration de notions de base sur la lutte contre le VIH et le sida dans le cursus de formation du niveau primaire, secondaire et professionnel adressées aux élèves ainsi que la formation et l'encadrement des enseignants et autres responsables des établissements scolaires sur la lutte contre le VIH/SIDA.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et Recherche Scientifique veillera à la dispensation de manière intégrée de la lutte contre le VIH et le sida dans le cursus de futures cadres, allant de notions de base adressées aux branches générales à celles plus élaborées et spécifiques adressées aux acteurs et cadres appelés à assurer la lutte dans le cadre de l'exercice de leurs professions.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et Recherche Scientifique veillera à l'intégration du VIH dans les différentes filières et contribuera à la formation selon les cas des spécialistes en matière de lutte contre le VIH prenant en compte non seulement les domaines qui touchent à la Médecine (infirmiers, laborantins, médecins, etc.) mais également d'autres domaines comme les sciences de la psychologie, le domaine social, l'économique, le Droit, la recherche etc.

Les notions de base se focaliseront sur les moyens de prévention de lutte contre le VIH, la lutte contre la discrimination et la stigmatisation à l'encontre de personnes vivant avec le VIH et les personnes affectées ainsi que l'accompagnement d'une personne infectée. Cependant une attention particulière sera accordée sur le changement de comportement en faveur de la lutte contre le VIH.

Le Ministère de la Jeunesse, Sport et Loisir qui a en charge la jeunesse en dehors du cadre primaire, secondaire, professionnel, supérieur et universitaire, va couvrir les aspects liés à l'encadrement des athlètes sportives, la formation de rattrapage,....

Les interventions spécifiques sont:

- Pour les Ministères de l'EPSP et l'ESU la prévention de la transmission de VIH : (i) la communication pour le changement de comportement à travers l'enseignement de base (élaboration de manuels destinés à l'éducation prenant en compte la question du VIH, formation des enseignants et responsables des établissements) : ces manuels prendront en compte l'ensemble de thématiques et seront adaptés au niveau de formation de la jeunesse.

- La recherche sur le VIH et le sida ;
- Dans le cadre du Ministère de la Jeunesse, Sport et Loisir, les actions seront focalisées sur (i) la communication pour le changement de comportement et la distribution de préservatifs, (ii) la prévention de la transmission des IST, (iii) l'orientation des cibles vers l'utilisation de service de conseil de dépistage volontaire, (iv) la promotion du don bénévole du sang ; L'atténuation de l'impact socio-économique lié à l'infection du VIH dont essentiellement la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH ;
- La coordination intra sectorielle.

En outre, le Ministère de l'ESU, dans le cadre de son mandat, organisera les interventions liées à l'offre de services de soins de santé dans le cadre de la lutte contre le VIH en fonction des orientations définies dans le cadre de l'organisation du système de santé.

Les informations relatives aux interventions de soins de santé de lutte contre le VIH suivront le circuit établi par le système en matière de santé.

Le secteur doit rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS.

Les composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Membres du Cabinet des Ministres : agents et cadres des Ministères de l'EPSP, ESU et Recherche Scientifique	Milieu Professionnel	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Sécurité Sanguine : Promotion au don bénévole de sang 	1° Le Ministère de l'EPSP : les enseignants et administratifs des institutions du Ministère, les élèves des écoles primaires, professionnelles et secondaires, les cadres et agents de services centraux, les passionnaires des internats et centre d'hébergement des jeunes élèves,	
Cadres et agents des services centraux et spécialisés du Ministère	Milieu Professionnel	Prévention de l'infection à VIH: et des IST <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion au don bénévole de sang 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Chercheurs, techniciens de recherche et administratifs de structures de recherche	Milieu professionnel	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion au don bénévole de sang Organisation des enquêtes et études sur le VIH en RDC	2° Le Ministère de la jeunesse, de sport et loisir : les athlètes des différentes disciplines sportives, les encadreurs des athlètes et de la jeunesse en dehors de milieux d'éducation, les cadres et agents de services centraux du Ministère, les spectateurs des rencontres sportives et de loisir, 3° Le Ministère de l'ESU : les étudiants dans les structures d'études universitaires et supérieures, le corps professoral et agents administratifs des universités et instituts supérieurs, 4° Le Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale : les apprenants dans les centres d'apprentissage	
Les chercheurs indépendants	Cabinet de recherche	Organisation des enquêtes et études sur le VIH en RDC		
Elèves du Primaire, secondaire et professionnel	Sites scolaires	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		
Enseignants et personnel administratif du primaire, secondaire et professionnel	Milieu Professionnel	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Formation formelle sur le VIH en milieu scolaire Atténuation de l'impact du VIH en milieu scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des OEV scolarisés 		
Etudiants des universités et instituts supérieurs	Sites universitaires et des instituts supérieurs: Homes et Auditoires	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV 		

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions				
Enseignants et personnel administratif des universités et instituts supérieurs	Sites universitaires et des instituts supérieurs : Cités des professeurs	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC sur la prévention de la transmission du VIH en milieu étudiantin - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Formation formelle sur le VIH en milieu étudiantin 						
Personnel soignant des cliniques universitaires	Milieu Professionnel	Prévention <ul style="list-style-type: none"> - Prévention de la transmission du VIH en milieu de soins - Prise en charge des accidents d'exposition au sang 						
Jeunes sexuellement actifs	La communauté(les ONG, les Eglises, les écoles, les centre des jeunes et des femmes	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS 						
Encadreurs	Sites sportifs	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS 						

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Athlètes	Sites sportifs	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS 		
Les supporteurs	QG des supporteurs	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS - Lutte contre les violences en milieu sportifs 		
Membre de fédération, MVT sportif	Milieu professionnel	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS 		
Leaders et membres d'associations et MVT de jeunesse	ONG	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion du CDV - Promotion du DBS 		

7. Secteur Finances et Budget

Ce secteur est composé de l'ensemble des intervenants dans les Ministères du Plan, Budget et Finances ainsi le Parlement et placé sous le leadership du Ministère du Plan en tant qu'entité gouvernementale. Il faut ajouter à cela : les Ministères du Commerce, Economie, Industrie et PME, PTNTI, Portefeuille et les Régies Financières.

Il est chargé de :

- Assurer un environnement propice à la mobilisation des ressources financières utiles à la lutte contre le VIH, notamment les fonds de contrepartie sur ressources propres en veillant à ce que les interventions portant sur la lutte contre le VIH alignées par les différents Ministères puissent bénéficier du financement.
- Mèner des actions visant à amener les différents Ministères à inscrire les activités de lutte contre le sida spécifiques à leur secteur dans la nature de dépenses prévues dans leur budget soumis lors de conférences budgétaires.
- Veiller à la prise en compte de la question du VIH et du sida dans les programmes et plans de développement socio-économique du Pays.
- Contribuer au suivi et évaluation de la lutte par le suivi des indicateurs clés en rapport avec l'OMD 6, le suivi permanent et la production des statistiques relatives au VIH/sida.
- Assurer le suivi des accords commerciaux (cf. ADPIC et licences obligatoires) des produits pharmaceutiques nécessaires à la lutte (notamment les ARV).

Comme les autres secteurs, celui-ci organise également les interventions de prévention et atténuation de l'impact sur les cibles spécifiques. Il doit également rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS.

Les composantes du secteur :

Cibles	Sites d'interventions	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les agents et cadres des Ministère des finances, du Budget et autres	Milieu Professionnel (Siège des Ministères, Institutions, Régies Financières, Banque Centrale)	Plaidoyer Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Plan, - Ministère du Budget, - Ministère des Finances, - Ministère du Portefeuille, - Ministère de l'Economie, - Ministère du Commerce, 	Le Ministère du Budget : <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les différents secteurs sur les modalités d'inscription de la lutte contre le sida au budget présenté lors de la

Cibles	Sites d'interventions	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
(Plan, Commerce, Economie Portefeuille, Industrie Petites et Moyennes Entreprises Régies financières PTT ANEP Banque Centrale)		<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du CDV - Promotion DBS <p>Atténuation de l'impact : <i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i></p> <p>SGBV</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Industrie et PME - Parlement - Régies financières - Banque Centrale 	<ul style="list-style-type: none"> conférence budgétaire - Prendre en compte les programmations des secteurs sur le sida au niveau du budget global <p>L'Assemblée Nationale et le sénat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veuillez à la prise en compte, de manière conséquente, de la lutte contre le VIH dans le budget - Veuillez à la prise en compte de lois et traités internationaux, en matière de la lutte contre le VIH, ratifiés par le pays dans les lois pays, - Prendre en compte la recommandation N°200 de l'OIT concernant le VIH/sida dans le monde du travail (Tripartite Gouv-Privé-Syndicat doivent implémenté la LS en milieu de travail) <p>Le Ministère du plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi des accords commerciaux (cf. ADPIC et licences obligatoires) des produits pharmaceutiques

Cibles	Sites d'interventions	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
				<p>nécessaires à la lutte (notamment les ARV)</p> <p>Le Ministère de finances :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Exonération à l'importation des médicaments et intrants liés au VIH et sida – Allègement des procédures administratives y relatives – Réglementation de l'entrée des ARV et autres commodités dans le pays – Faciliter la création du basket fund (Fonds commun des interventions des partenaires) pour la lutte contre le VIH et le sida – Décaissement des fonds
<p>Les députés nationaux et provinciaux, les agents administratifs des assemblées nationale et provinciales</p> <p>Les sénateurs et les agents administratifs du Sénat</p>	<p>Milieu Professionnel</p>	<p>Plaidoyer</p> <p>Prévention de l'infection à VIH:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion DBS <p>Atténuation de l'impact :</p> <p><i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i></p>		

8. Secteur des Mines & Energie

Couvre les interventions portant sur les exploitants réguliers et artisanaux des ressources minières.

Il a pour responsabilités de :

- s'assurer de la prise en compte de l'intégration de la lutte contre le VIH et sida par les organismes d'exploitation minière ainsi que de la mise œuvre effective de ces interventions
- Organiser les interventions de lutte, essentiellement la prévention dans les milieux d'exploitation artisanale des ressources minières
- Participer au financement durable des interventions de la lutte.
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS.

Les différentes composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
<p>Les agents et cadres des Ministères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mines, - Energie - Hydrocarbures - Membres des Cabinets des Ministres du niveau national et provincial - Agents et cadres des ministères et services spécialisés (ADG et Comité de Gestion) <p>du niveau national et provincial Agents des entreprises minières et d'exploitation</p>	<p>Secrétariats Généraux</p> <p>Divisions provinciales</p> <p>Siège des entreprises respectives et sites d'exploitation (milieu de travail)</p>	<p>Plaidoyer</p> <p>Prévention de l'infection à VIH et des IST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion DBS <p>Atténuation de l'impact : <i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i></p> <p>SGBV</p>	<p>Les Ministères de : Mines, Energie, Hydrocarbures</p>	

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
pétrolière - Les stagiaires				
Privé Entreprises privées du secteur - Travailleurs	Milieu travail	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion du DBS Atténuation de l'impact : <i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i> SGBV		
Communautaire : Association des creuseurs artisanaux et des négociants pétroliers (-Exploitants artisanaux -Négociants pétroliers (Kadhafis)	-Siège des associations - Mines	Prévention de l'infection à VIH et des IST: <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion du DBS 		

9. Secteur de la Justice et des Droits Humains

Ce secteur a la charge de garantir un environnement favorable à la protection des droits de personnes vulnérables (PvVIH, PA, victimes de violences sexuelles, les enfants, les populations clé...) et à lutter contre le VIH et le sida en milieu carcéral et de détention.

Il comprend les Ministère ayant en charge la justice et les droits humains ainsi que celui ayant en charge le genre, la femme, la famille et l'enfant. Il est sous la responsabilité du Ministère ayant en charge les Droits Humains.

Il faut noter que les aspects du genre sont transversaux et doivent être pris en compte dans l'ensemble de secteurs.

Le secteur a pour rôles et responsabilités de :

- Veiller à la prise en compte dans les lois du pays des aspects qui touchent à la protection de PvVIH et PA énoncés au niveau global et régional ratifiés par le Pays,
- Veiller au renforcement des capacités des acteurs au service de la loi et la vulgarisation de lois au sein de la population;
- Organiser les activités de prévention contre le VIH et sida (communication pour le changement de comportement, la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre, promotion et utilisation de préservatifs) au bénéfice des personnes en milieu carcéral et de détention ;
- Veiller à la vulgarisation et application de lois et textes protégeant les personnes vulnérables (loi portant protection des PvVIH et PA, loi sur les violences sexuelles, lois portant protection de l'enfant...);
- Collaborer avec le secteur santé pour l'offre de services de soins aux personnes en détention ;
- Assurer le suivi sur l'intégration des aspects genres dans l'ensemble des activités sectorielles ;
- Rendre compte aux leader des secteurs respectifs de la marche des activités selon les règles qui régissent le suivi et évaluation ;
- Rendre compte au secrétariat exécutif du programme de la marche des activités spécifiques menées par le secteur.

Les différentes composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
<p>Les agents et cadres du Ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres des Cabinets des Ministres du niveau national et provincial - Agents et cadres du ministère - Les stagiaires - Magistrats - Membres du Cabinet du Ministre - Agents et cadres du secteur - Les personnes en milieu carcéral fermé - OPJ 	<p>Secrétariats Généraux</p> <p>Divisions provinciales</p> <p>Cabinet du Ministre</p> <p>Siège du ministère de la Justice et Droits Humains</p> <p>Centres de rééducation</p>	<p>Plaidoyer</p> <p>Prévention de l'infection à VIH et des IST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Sécutrans : Promotion DBS <p>Atténuation de l'impact :</p> <p><i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i></p> <p>SGBV</p>	<p>Le Ministère de la justice : les agents et cadres du Ministère, les associations et groupes d'avocats, les magistrats, OPJ, les agents de la greffe, les défenseurs juridiques...</p> <p>Le Ministère des droits humains : les personnes en milieu de détention</p> <p>Le Ministère en charge du Genre, de la femme, la famille et l'enfant</p>	

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
<p>PRIVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Avocats - défenseurs judiciaires <p>Communautaire :</p> <p>Membres des Associations et réseaux des DH et d'éducation civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membres des Cliniques juridiques - Les PVVIH et PA - Les Survivants des Violences Sexuelles (VVS) - Les Femmes ayant des rapports Sexuels avec les Femmes (FSF) - Les Hommes ayant des rapports Sexuels avec les Hommes (HSH) - Les toxicomanes - Les Professionnels de Sexe (PS) - Enfants en conflit avec la loi; 	<p>Cabinets des avocats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le barreau - Siège des associations 	<p>Prévention de l'infection à VIH et et des IST:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion du DBS 		

10. Secteur Culture et Médias

Couvre les interventions axées sur la communication de masse et interventions culturelles (théâtre, cinéma, musique,...). Il a pour rôles de :

Organiser les artistes pour servir de modèle en matière de lutte contre le VIH

Organiser la CCC par les médias de masse

Promouvoir les bonnes pratiques en matière de lutte contre le VIH

Il a pour responsabilités de :

- s'assurer de l'intégration de la lutte contre le VIH et le sida au sein des programmes de la presse, tant audio, audiovisuelle qu'écrite ainsi que de l'effectivité de la diffusion selon les prévisions
- collaborer avec les autres secteurs dans la planification et l'exécution de programmes axés sur la promotion de la lutte.
- Rendre compte au Secrétariat Exécutif National du PNMLS

Les différentes composantes du secteur :

Cibles	Sites d'intervention	Interventions	Les différents ministères du secteur et cibles spécifiques	Autres responsabilités spécifiques aux composantes du secteur à l'implémentation des interventions
Les agents et cadres du Ministère : - Culture et Arts - Information et Médias - Poste et nouvelles technologies - Membres des Cabinets des Ministres du niveau national et provincial - Agents et cadres du ministère - Les stagiaires (-Membres des Cabinets)	Secrétariats Généraux Divisions provinciales Cabinet du Ministre Siège du ministère (Secrétariats Généraux Divisions provinciales RTNC	Plaidoyer Prévention de l'infection à VIH et des IST: - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Sécutrans : Promotion DBS Atténuation de l'impact : <i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i> Lutte contre les SGBV	Ministère de Média	Ministère de la Culture ; Ministère de Poste et Nouvelle technologie

des Ministres du niveau national et provincial -Agents et cadres des ministères et services spécialisés du niveau national et provincial - Les journalistes - Les techniciens (caméramans, cadreur...) - Les stagiaires - Les comédiens)	Siège des comédiens)			
PRIVES : - Ensembles musicaux - Troupes de théâtre - Les musiciens -comédiens -Les plasticiens - Les écrivains, - Les journalistes - Les publicistes - Les éditeurs - Les animateurs culturels - Les opérateurs culturels - cinéastes	- Siège des musiciens - Siège des activités - Centre de création - Chaînes de Radio Télé privées	Prévention de l'infection à VIH et des IST: - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Promotion du DBS		
COMMUNAUTAIRE Membres : - Association des écrivains - Association des cinéastes - Association des animateurs culturels - Association des théâtres indépendants - Association des plasticiens	Siège des associations	Plaidoyer Prévention de l'infection à VIH et des IST: - CCC/IEC - Promotion de l'utilisation correcte des préservatifs - Promotion au don bénévole de sang - Promotion du CDV - Sécutrans : Promotion DBS Atténuation de l'impact :		

<ul style="list-style-type: none"> - Association des artisans - Association des femmes artistes - Union des musiciens du Congo - Union de la Presse Congolaise 		<p><i>Lutte contre la stigmatisation et discrimination des PVVIH en milieu de travail</i></p> <p>SGBV</p>		
--	--	--	--	--